Créer son GAEC : de la compréhension à la rédaction des statuts

PUBLIC CIBLE

Toute personne ayant un projet de création de GAEC, que ce soit dans le cadre d'une création d'activité ou d'une association à partir d'une entreprise Individuelle existante.

OBJECTIFS

Cette formation a pour but d'acquérir les notions clés et maîtriser les outils nécessaires pour l'écriture de statuts juridiques et autres documents juridiques utiles pour une installation à plusieurs..
Elle permet aux stagiaires de prendre les décisions les plus avisées et les plus adaptées à leur cas particulier en matière de rédaction de statuts.

ENJEUX

Les aspects juridiques liés à la création de sociétés agricoles sont souvent opaques et méconnus alors que les choix à faire ont de grandes implications dans la vie de la société.
Bien maîtriser ses statuts est un enjeu majeur dans le bon fonctionnement de l'exploitation. Dans les statuts, sont notifiés les règles de fonctionnement, de répartition des bénéfices, comment on rentre et on sort dans cette société...et le capital social !

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

J1 :
- Connaître les différents types de sociétés existants, connaître les avantages et inconvénients de chacun et valider ses choix,
- Connaître les différents éléments structurant des statuts juridiques (objet, capital, apports, fonctionnement, rémunération) et leurs implications pour les associé·es (droits, obligations).
- S'approprier ce que contiennent les statuts

J2 :
- Les actes constitutifs d'une société (agrément et inscription, AG constitutive, convention de mise à disposition, règlement intérieur)
- Comment gérer la sortie et l'entrée d'associé·es ?
- Pouvoir gérer de manière autonome la vie statutaire de son exploitation dans une année courante (PV, arrêtés des comptes)
- Le fonctionnement de la société en cours de vie sociale (répartition du résultat, responsabilité des dirigeants, apports, …)
- La fin d'une société: dissolution et liquidation et les contraintes et avantages selon les situations. Aide à la prise de décision.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux en sous-groupe, par collectifs

MOYENS MATÉRIELS

Supports papier
Paperboard

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 02/11/2026

MODALITÉS D'ACCÈS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Adhérent	**350 €**
Non adhérent	**350 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Autre cas, nous consulter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Solène Ballet
solene.ballet@adear84.fr
ARDEAR PACA - Vaucluse
MIN 51 15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon
Tel. 06 33 68 29 70

SATISFACTION : Le taux de satisfaction des stagiaires entre juin 2025 et juillet 2026 est de 9,2 sur 10 (moyenne sur 250 stagiaires) sur l'ensemble des formations de l'ARDEAR PACA

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA
n° OF : 93840372284

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
10/11/2026	04280 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation - ADEAR Vaucluse Albe Giovannangeli, accompagnatrice et formatrice installation - ADEAR Alpes de Haute-Provence
24/11/2026	04280 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation - ADEAR Vaucluse Albe Giovannangeli, accompagnatrice et formatrice installation - ADEAR Alpes de Haute-Provence

THÈMES

S'installer en AP | Transmettre sa ferme | Transmission | Installation | Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)